



MML ∞
24 | 24



LA CULTURE NOCTURNE À MONTRÉAL

RECUEIL D'EXPÉRIENCES SUR L'ORGANISATION
D'ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS SUR LE TERRITOIRE
MONTRÉALAIS

Novembre 2020

ÉQUIPE

Le Comité Festival et événement a réalisé ce recueil d'expériences durant l'été 2020, puis a analysé les réponses reçues au cours de l'automne pour en dégager une synthèse globale.

Le Comité Festival & Événements du Conseil de nuit de MTL 24/24 est composé de:

Salima Bouaraour, fondatrice, présidente, co-manager - Chez.Kito.Kat records

Vincent Lemieux, programmateur - Festival MUTEK

Mokrane Ouzane, fondateur - Illusion Festival, coordonnateur à la programmation - Quartier des spectacles

En collaboration et avec le soutien de:

Mathieu Grondin - Directeur général - MTL 24/24

Alexis Simoneau - Directeur administration & production - MTL 24/24



MÉTHODOLOGIE

ÉVALUATION QUANTITATIVE & QUALITATIVE

Sondage en ligne réalisé entre août et octobre 2020

34 répondants - Groupes & Pages Facebook, démarchage individuel

*** Il est à noter que plusieurs personnes opérant des événements pas toujours conformes ont strictement refusé de répondre à notre sondage, inquiets que leurs données puissent être transmises aux autorités municipales. Ce fait traduit l'état des relations entre le milieu culturel nocturne et les autorités. ***

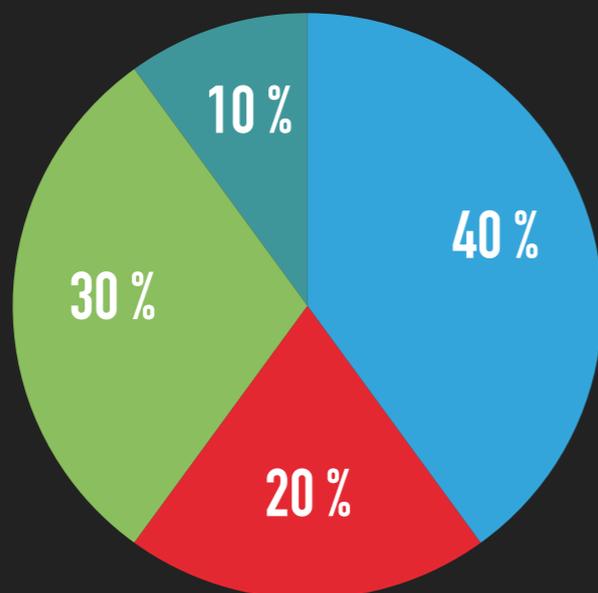
SONDAGE

Profil des répondants
Problématiques soulevées
Solutions
Conclusions

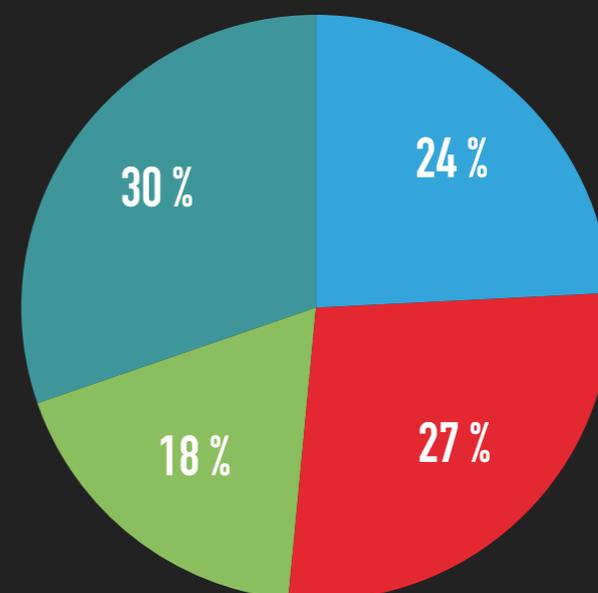
PROFILS DES RÉPONDANTS



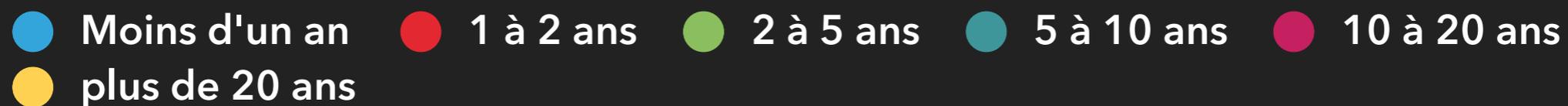
CONSTITUTION



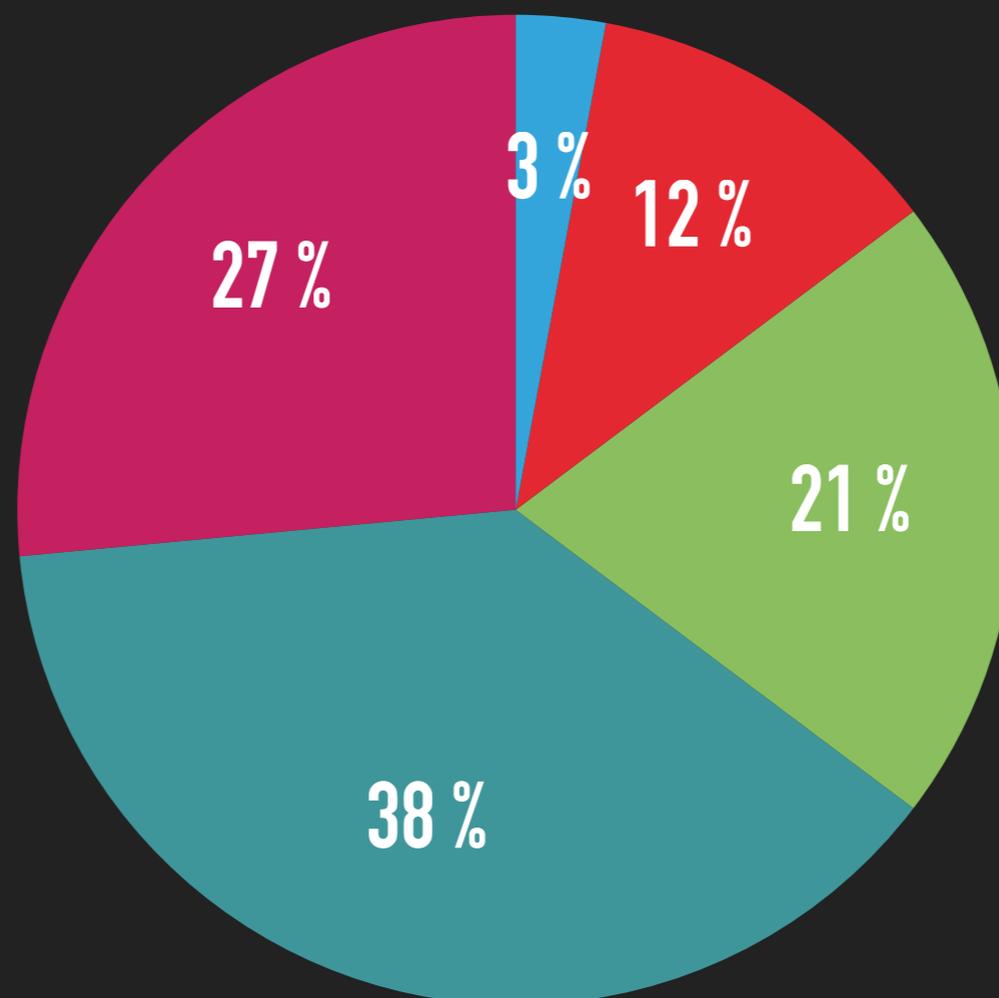
NB D'ÉVÉNEMENTS ANNUELS



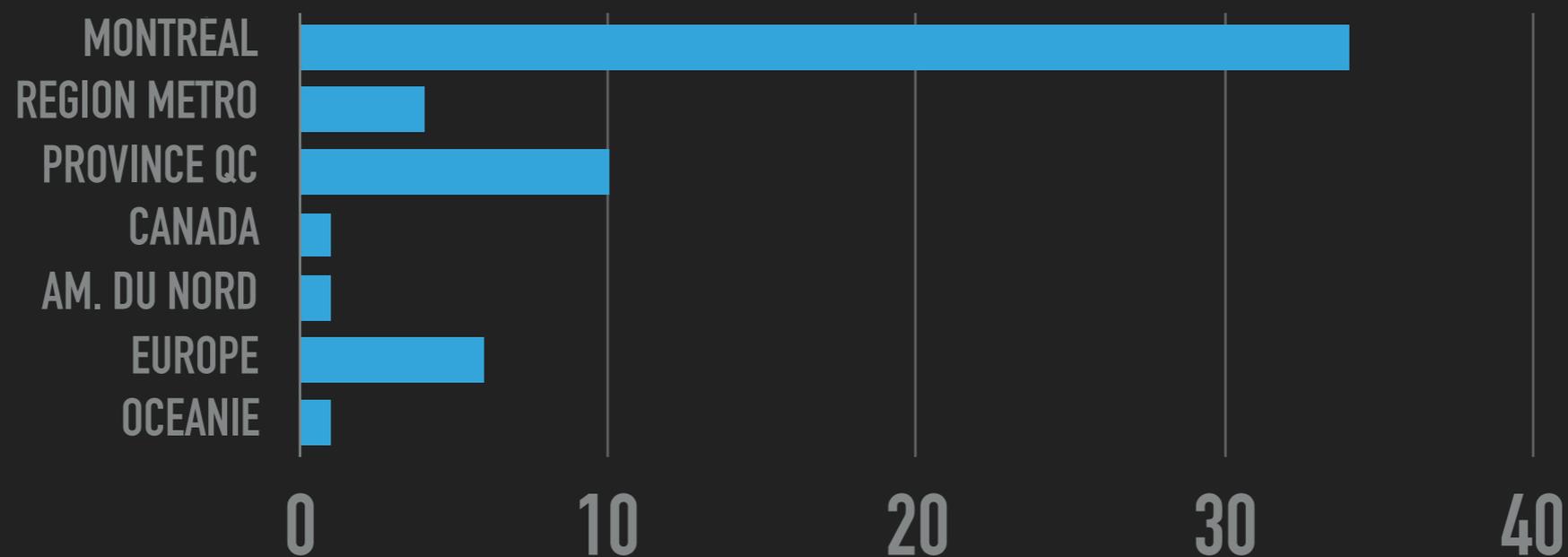
PROFILS DES RÉPONDANTS



NB D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE

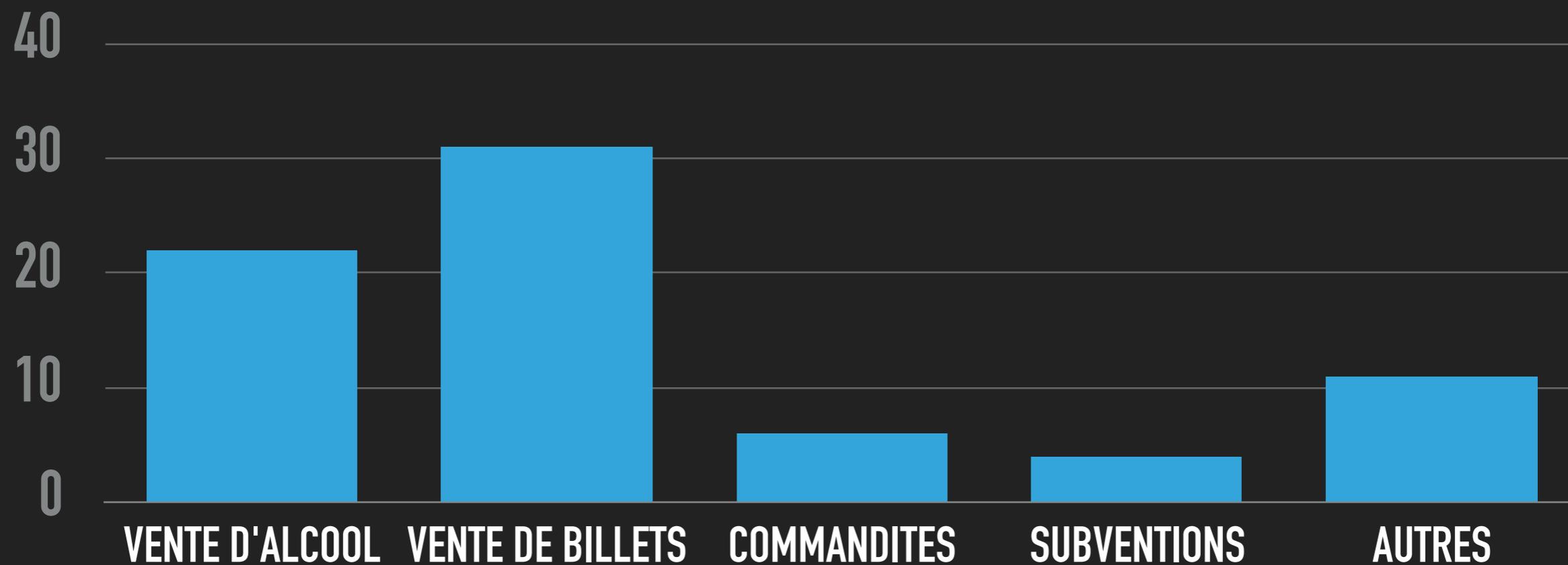


LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



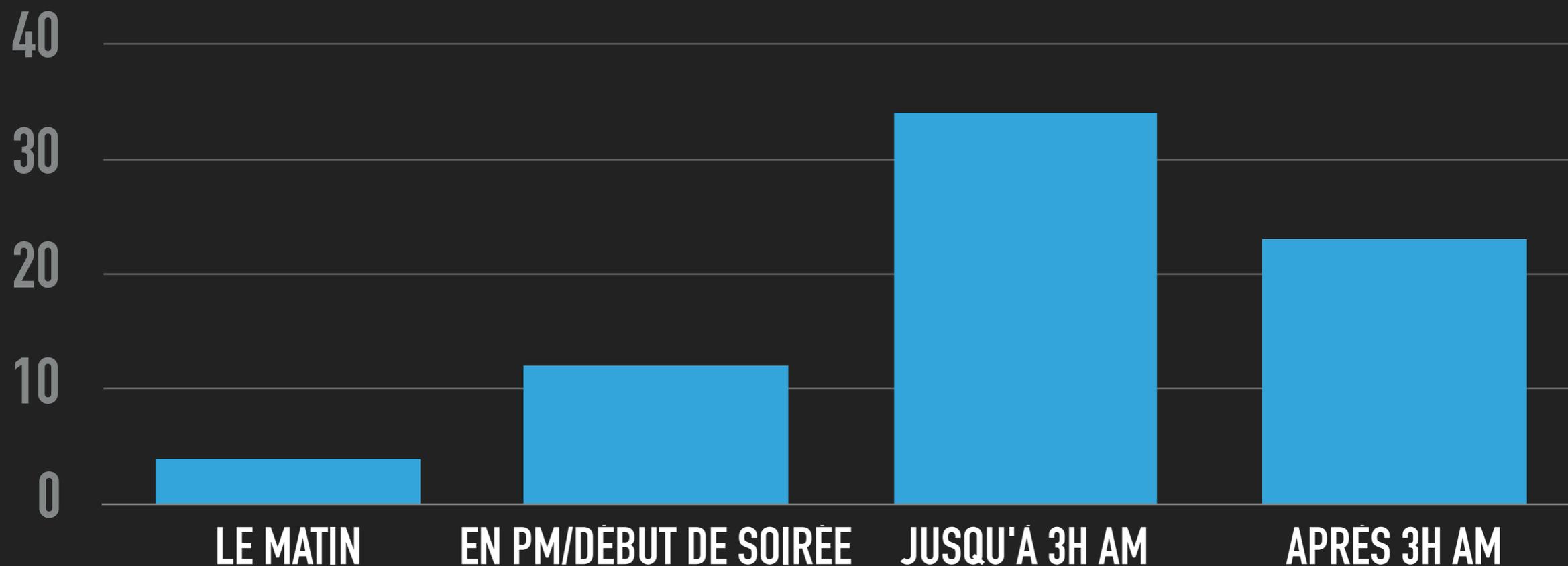
PROFILS DES RÉPONDANTS

MOYENS DE FINANCEMENT



PROFILS DES RÉPONDANTS

HORAIRE DES ÉVÉNEMENTS



ANALYSE DES PROFILS

On relève à la fois des organismes structurés et déclarés, mais beaucoup le sont aussi de manière informelle, à titre personnel ou d'un collectif. Ce dernier est sollicité, malgré des contraintes, car il offre souplesse et liberté dans la gestion des événements.

On remarque également une forte activité du groupe sondé, peu importe le type de structure. La fréquence des événements et festivals nous révèle le fort dynamisme du milieu avec 30,3% d'individus qui organisent dix événements et plus par an.

65% des sondé.es ont plus de 5 ans, voire 10 ou 20 ans d'expérience dans le domaine de l'organisation d'événements ou de festivals. Cela souligne une expérience solide du milieu. De plus, on peut souligner ici des zones géographiques de champs d'action bien plus larges que l'île de Montréal (la province de Québec, le Canada et l'Europe principalement).

ANALYSE DES PROFILS

Malgré le dynamisme des acteurs sondés, on note une fragilité des flux financiers; globalement, une grande majorité des acteurs sont autofinancés, ce qui souligne leur précarité. La plupart du temps, les promoteurs.trices injectent d'abord leurs fonds personnels pour ensuite se rembourser via la vente des tickets d'entrée ou d'alcool.

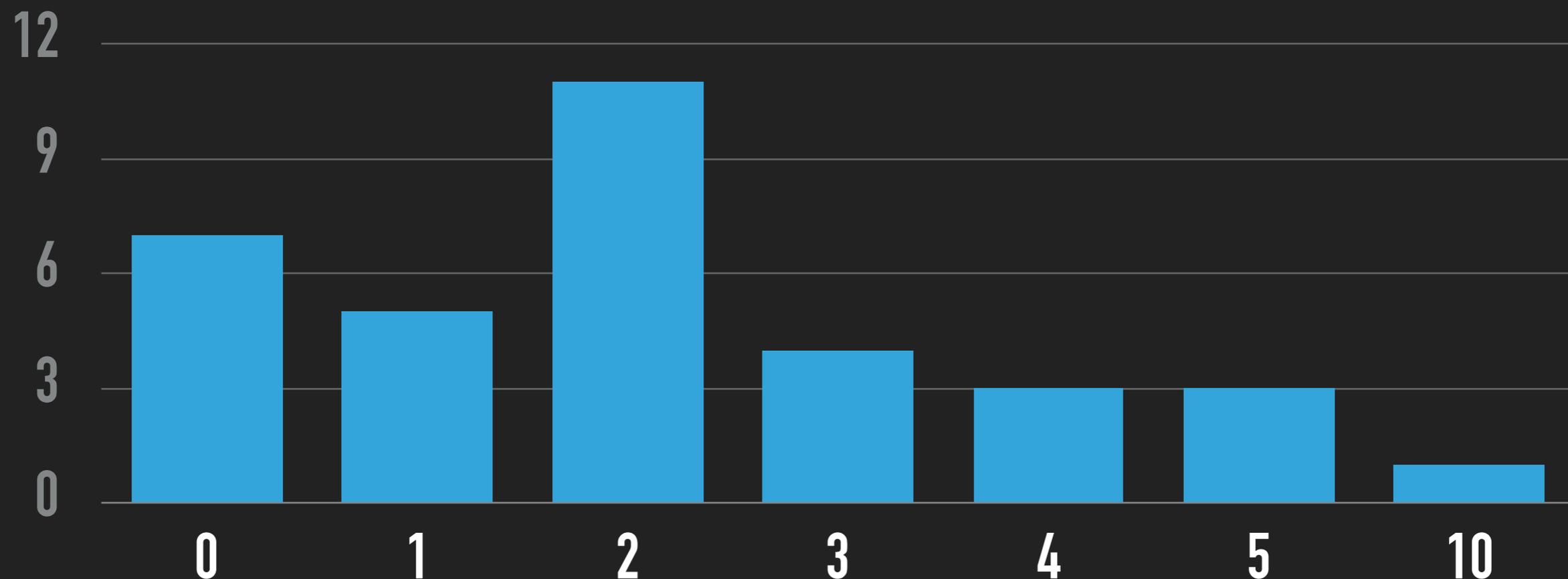
PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

Le Comité avait identifié trois problématiques majeures et communes à solutionner par ordre de priorité:

- la remise en question du cadre réglementaire
- le manque de disponibilité des lieux de diffusion adaptés, y compris les tarifs et les jauges de capacité modulable
- les différentes formes de discrimination exercées sur le milieu freinant ainsi leur développement et épanouissement.

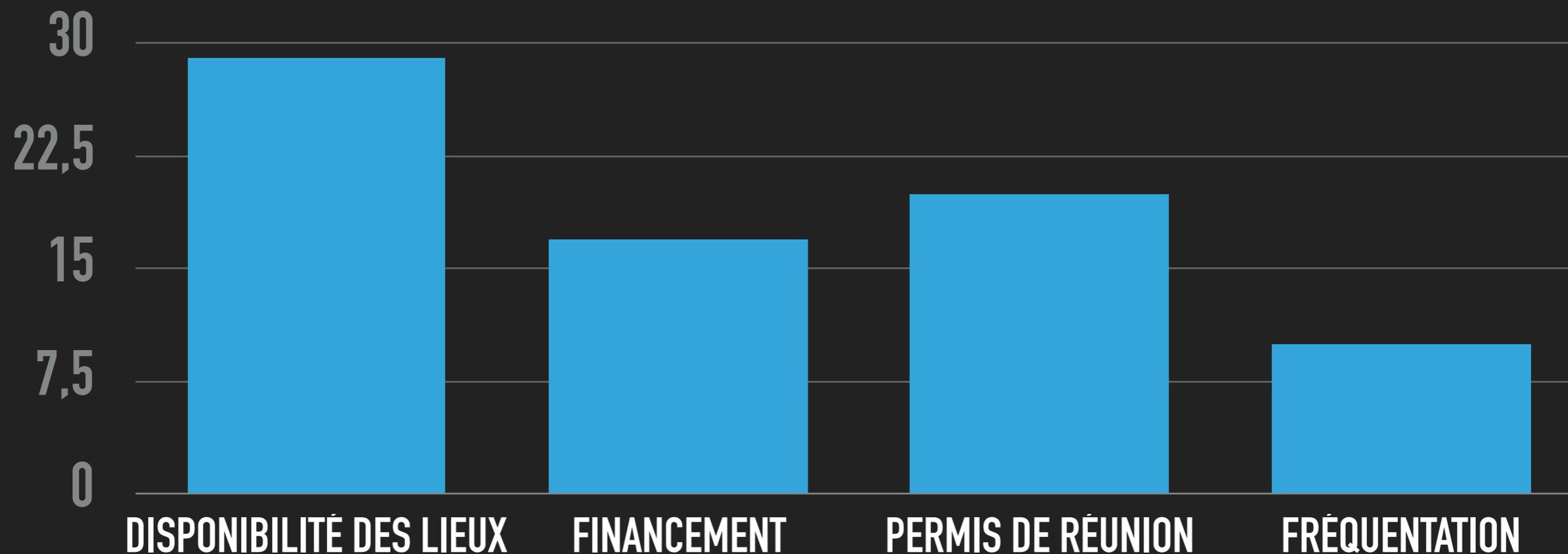
PROBLÉMATIQUES

NB DE LIEUX CONFORMES APRÈS 3AM



PROBLÉMATIQUES

FACTEUR LE PLUS À RISQUE



ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES

Les facteurs de risques les plus névralgiques pour l'activité des sondés.es sont l'accessibilité à des lieux de réunion conformes et l'obtention d'un permis de la part de la RACJ.

Les permis de réunion sont d'une lourdeur administrative conséquente et l'obtention des réponses se fait dans des délais bien trop tardifs, 24h à 48h avant l'événement. Sachant qu'un événement nécessite plusieurs mois d'organisation et de planification, cela engendre incertitude et inquiétude quant à la réponse finale.

Le manque de lieux de diffusion a également été un catalyseur du questionnaire. Le prix locatif y apparaît excessivement cher pour de petits collectifs d'artistes.

CITATIONS

« Permis de réunion refusé 24h avant l'événement invoquant que nous voulions faire des profits avec une OBNL sur un événement de musique électronique se déroulant jusqu'à 10AM. Ça résulté en une perte nette de 3500\$ pour notre collectif. »

- RP, collectif d'artistes

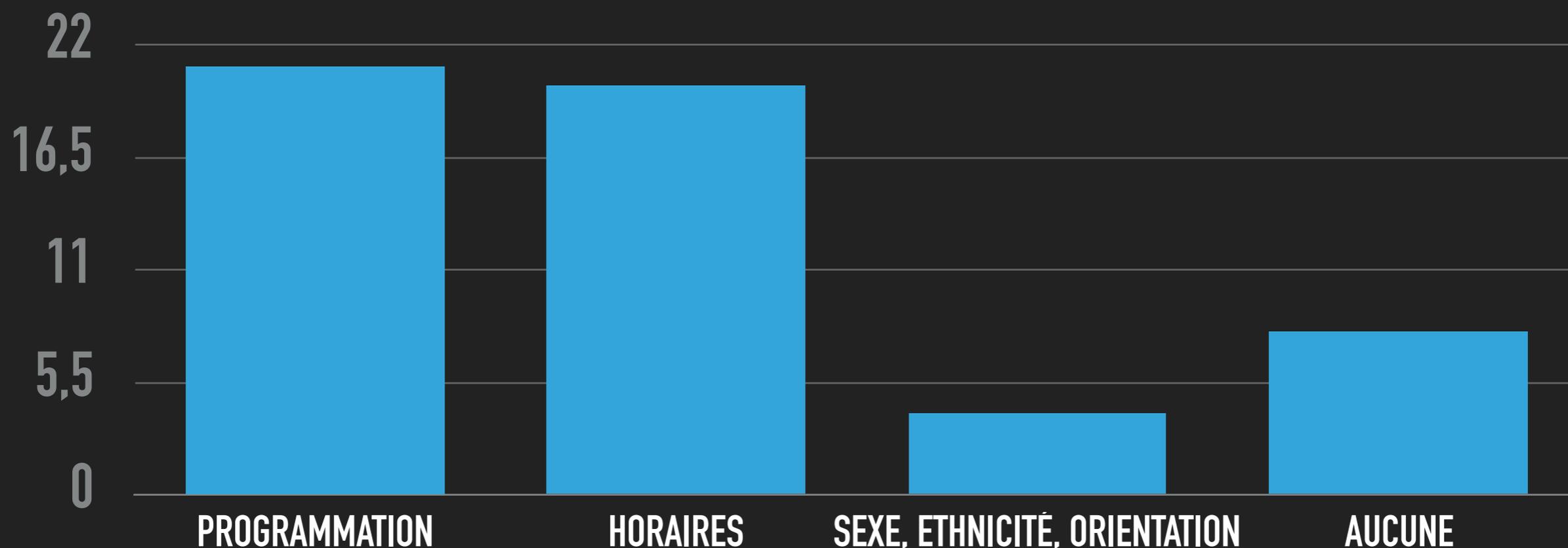
CITATIONS

“À la rencontre avec la responsable de la Régie, je me suis senti comme un bandit qui voulait voler le système seulement parce que notre évènement était de type “rave” et dépassait les heures de bar régulières.”

S., OBNL

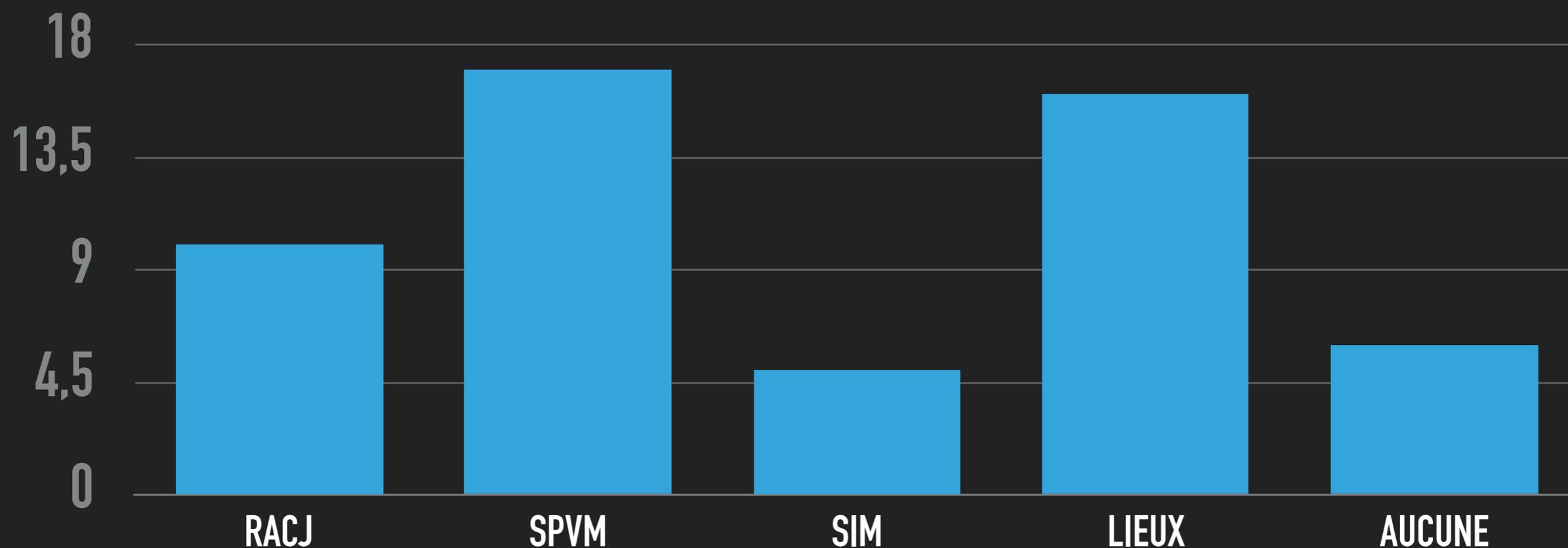
ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES

BASE DES DISCRIMINATIONS



ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES

ORIGINE DES DISCRIMINATIONS



ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES

Concernant la base des discriminations, les sondé.es soulignent les contrôles intempestifs du SPVM et de la RACJ comme une forme de discrimination importante.

Étonnamment, la discrimination fondée sur la nature d'un événement ou sa programmation, ainsi que l'horaire durant lequel il se déroule, dépassent largement les discriminations basés sur le sexe, l'appartenance ethno-culturelle ou l'orientation sexuelle des sondés.es.

Un répondant nous évoque aussi la difficulté de trouver des lieux conformes au besoin de la communauté queer.

CITATIONS

“Pour un événement gratuit extérieur, le SPVM a interrompu l'évènement dès que la musique est passée d'un band de funk (ils ont même écouté le band) à du psytrance (ils ont mis fin à l'évènement dès que le psytrance a embarqué).”

- M., OBNL

CITATIONS

« Les policiers stipulent souvent qu'ils « n'aiment pas ben ben ce genre de musique-là » lors d'interventions, en parlant de musique électronique. Ils font le tour de la salle dans le but de trouver un problème et justifier la fin de l'événement. »

- M., collectif d'artistes

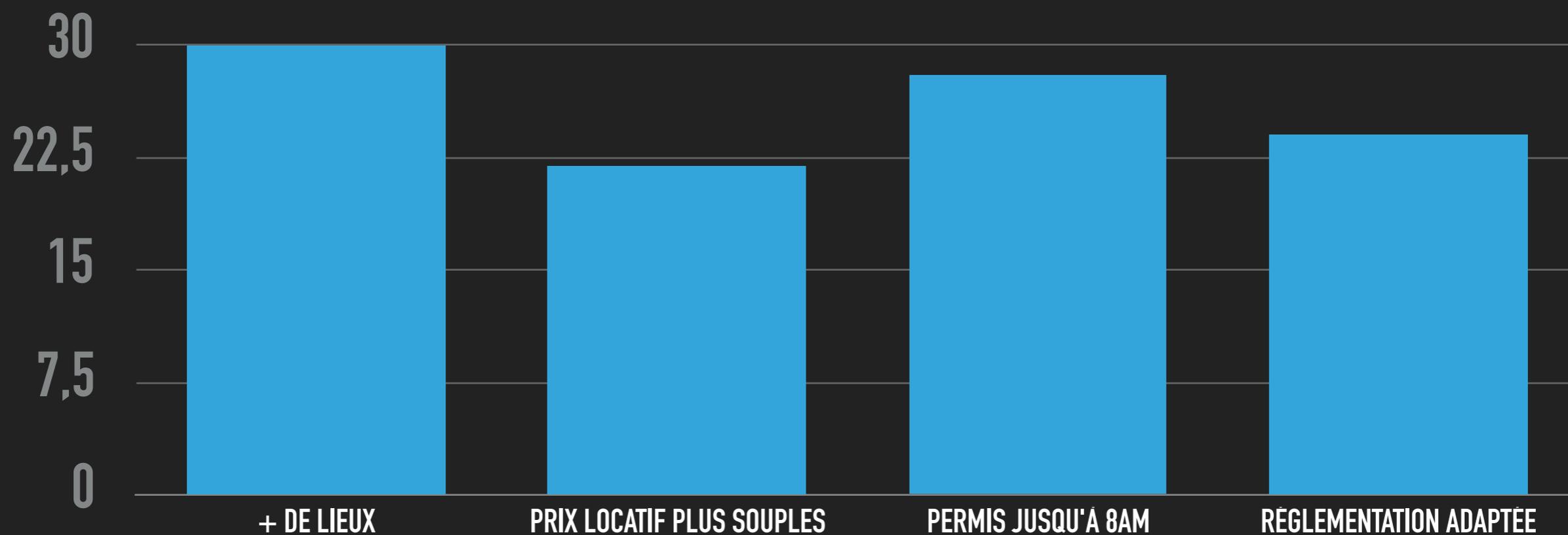
CITATIONS

“Authorities frown upon our type of events even though they are fully legitimate and bring jobs to a lot of local and international artists. The word rave has a bad connotation to police even when we follow all the rules.”

- L., collectif d'artistes

SOLUTIONS

SOLUTIONS POUR PÉRENNISER VOTRE ORGANISATION



CITATIONS

« Il faut assouplir l'accès aux salles après 3h AM. Peut-être que des subventions pour les propriétaires d'espaces légaux qui, en contrepartie, offriraient un accès à un prix plus raisonnable, aiderait à relancer les collectifs ou OBNL afin qu'ils créent de nouveau pour le bien des participants et des acteurs du milieu ? Il faut que la Ville soutienne les organisateurs des petites scènes culturelles à l'image d'autres villes dans le monde. »

- N., collectif d'artistes

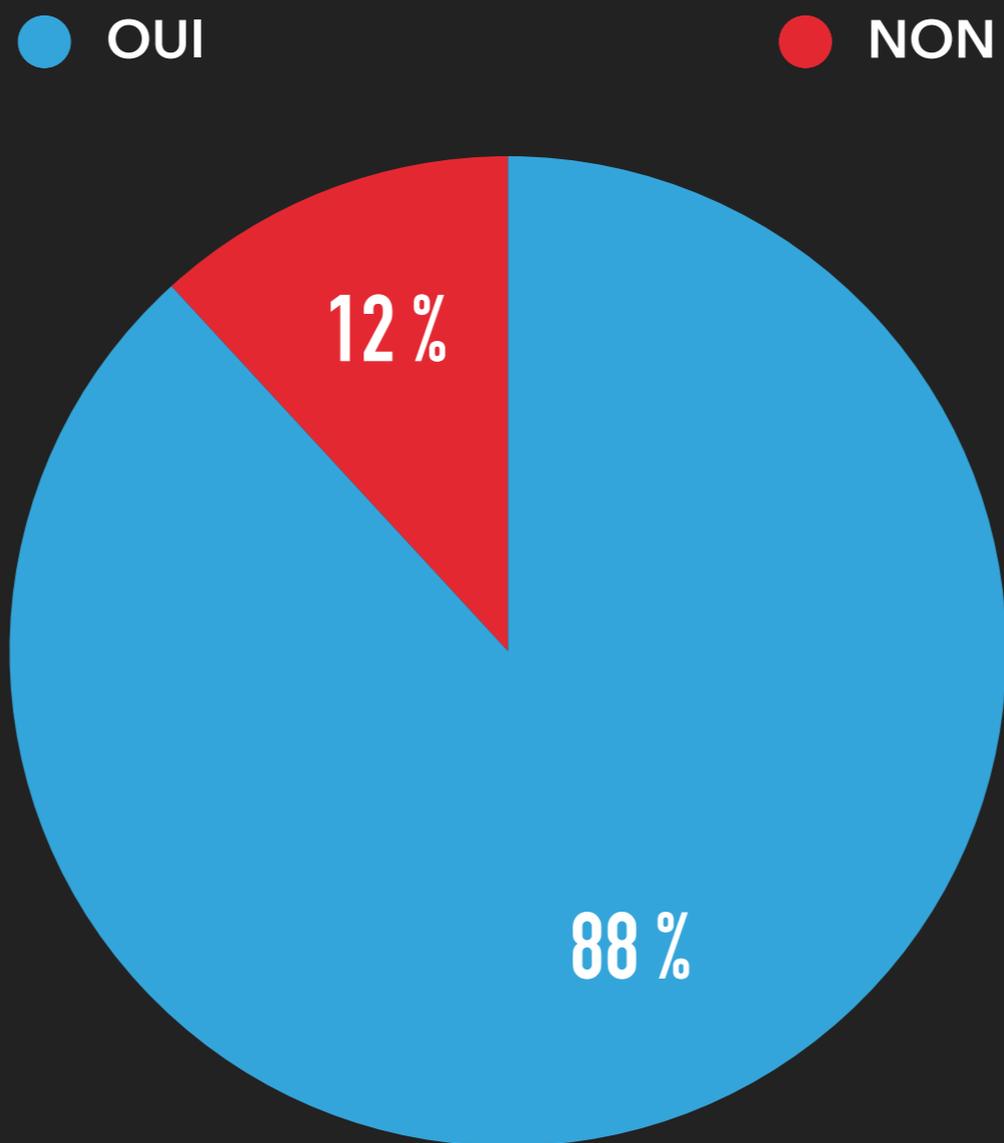
CITATIONS

« Il faut créer et dédier des espaces accessibles en transport en commun (autobus si le métro ne roule pas toute la nuit !) pour accueillir des événements et leurs participant.e.s sans déranger le voisinage. Il faut reconnaître que la vie nocturne montréalaise fait de cette ville ce qu'elle est et lui offrir les moyens de ses ambitions. Pouvons-nous nous réunir autour de nos passions en toute sécurité et en faisant rayonner la culture d'ici ? »

- M., OBNL

SOLUTIONS

« Pensez-vous qu'une extension de l'horaire de service des détenteurs de permis d'alcool permanent permettrait d'offrir plus de lieux de diffusion pour vos événements ?



ANALYSE DES SOLUTIONS

Les solutions les plus souvent évoquées par les sondé.es pour pérenniser leur organisation passent par une augmentation des lieux de diffusion conformes, l'obtention d'un permis de réunion pour vendre jusqu'à 8AM ainsi qu'une refonte de la réglementation afin qu'elle soit plus simple et adaptée à leurs activités.

L'extension des heures des lieux permanents permettrait également de bonifier le nombre de lieux conformes accessibles aux organisateurs d'événements.

CONCLUSIONS

Ce sondage met en lumière une base solide, diversifiée et forte d'expérience de groupe de personnes oeuvrant dans l'organisation d'événements et de festivals. Les répondants valident les trois problématiques préalablement identifiées par les membres du Comité et identifient des solutions:

- * permettre des dérogations sur les heures de service entre 3h et 8h AM
- * développer une offre de lieux de diffusion adaptés aux besoins du milieu
- * instaurer de manière pérenne une concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs.trices de la nuit



MML ∞
24 | 24